

**Zeitschrift:** Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

**Herausgeber:** Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

**Band:** 90 (1992)

**Heft:** 5: Le Pays de Vaud

**Vorwort:** Le Pays de Vaud

**Autor:** Schmutz, Daniel

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 31.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Pays de Vaud

A la lecture de ce numéro spécial, le Président du Conseil d'Etat vaudois constate avec intérêt que le canton de Vaud a fait œuvre de pionnier dans deux domaines qui touchent de près la Société vaudoise des ingénieurs géomètres et du génie rural: la mensuration cadastrale et les améliorations foncières. En effet, dans les deux cas le Pays de Vaud a précédé le Code civil suisse en introduisant dans sa législation deux lois progressistes. La première date de 1804 et ordonne «la levée de plans géométriques de tout le territoire du canton»; la seconde traite des améliorations foncières et fut adoptée un siècle plus tard. La justesse et de la clairvoyance de l'appréciation politique d'alors ne manquent pas de frapper le politicien de cette fin du 20e siècle.

Et aujourd'hui, demandera-t-on?

Dans les années soixante déjà, le cadastre et les améliorations foncières ont pu introduire la mensuration numérique, opération rendue possible grâce au développement de l'informatique. Les vingt dernières années ont vu la création et le développement d'un centre informatique pour les besoins du cadastre et des améliorations foncières; depuis 1987, le Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports s'est associé à ce centre qui est devenu le Centre infographique Riponne (CIR). Aujourd'hui, le système d'information du territoire (SIT) se met progressivement en place en collaboration avec tous les partenaires utilisateurs des données cadastrales. Enfin, en décembre 1991, le Grand Conseil a octroyé 36 millions de francs pour numériser rapidement les plans cadastraux non encore informatisés. Une part importante de ce montant sera «injecté» dans le secteur privé qui se chargera de la saisie des données. Un heureux hasard a fait que cette importante décision soit prise l'année même où la SVIGGR fêtait ses 125 ans ... et la Suisse son 700e!

Derrière toute cette évolution, on voit la profession de géomètre se modifier et sa dénomination aussi: en 1866, quand est né l'ancêtre de la SVIGGR, on l'appelait «commissaire-arpenteur»; puis il devint «géomètre officiel» et «ingénieur géomètre». Aujourd'hui, à l'image de nombreux autres métiers, cette profession se spécialise pour intégrer les nouveaux outils de la technologie ou pour répondre à une prise en compte croissante du respect de la nature et de l'environnement.

Défis nouveaux auxquels les filières de formation doivent s'adapter. A ce titre également le canton de Vaud possède une grande richesse puisque trois types de formation sont possibles sur son territoire: Ecole professionnelle, Ecole d'ingénieurs ou Ecole polytechnique fédérale. Autres faits réjouissants: la profession se féminise de plus en plus et s'intègre à l'Europe en construction.

Ce numéro spécial de «Mensuration, Photogrammétrie, Génie Rural» est destiné à marquer une manifestation importante organisée cette année dans le Pays de Vaud: l'Assemblée générale de la Société suisse des mensurations et améliorations foncières. Le Président du Conseil d'Etat vaudois souhaite à ses membres la bienvenue et un heureux séjour dans la «capitale du Nord vaudois» et formule ses vœux de réussite pour cette manifestation.

*Daniel Schmutz*

Président du Conseil d'Etat du Canton de Vaud

Chef du Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports

